

## Open data : l'Insee enrichit l'offre Sirene avec l'ouverture d'une API

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 5 juillet 2018

L'Insee lance le 5 juillet une API (*Application Programming Interface*) pour faciliter l'accès gratuit aux données de référence de la base Sirene par différents publics. Sa mise à disposition permet de faire face au changement d'échelle de l'open data. Elle s'intègre dans une démarche nationale de simplification administrative, plus connue sous le nom « *Dites-le nous une fois* ». API Sirene est ainsi intégrée à « API-Entreprises », un site gouvernemental destiné aux entreprises, où, sous certains droits d'accès, toutes les données sur une entreprise sont accessibles par API en entrant une seule fois le Siren de l'unité légale ou le Siret de l'établissement.

D'autre part, avec cette technologie, l'Insee propose maintenant l'intégralité des données Sirene mises à jour quotidiennement : sont désormais inclus les établissements fermés et les entreprises cessées ; en outre certaines variables historisées, donnant ainsi accès aux informations enregistrées au répertoire inter-administratif Sirene depuis sa création en 1973 soit pour plus de 19 millions d'entreprises et 27 millions d'établissements.

Enfin, pour les systèmes d'information des utilisateurs, la diffusion des informations est plus efficace et non redondante. Grâce à l'API Sirene, l'Insee complète ainsi son offre Sirene open data en développant encore l'accès à l'information et les opportunités de réutilisations. L'utilisateur de l'API pourra développer des services innovants au profit des utilisateurs finaux.

### L'Insee conforte son rôle d'acteur de l'open data

L'open data a déjà transformé la diffusion des données entreprises relevant du répertoire d'identification Sirene. Depuis janvier 2017, l'Insee met à disposition de tous, gratuitement, sur [sirene.fr](http://sirene.fr) et [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr), la base de diffusion des données Sirene qui rassemble des informations économiques concernant 10 millions d'entreprises et 11 millions d'établissements actifs. Avec l'ouverture des données, le nombre d'utilisateurs directs a été multiplié par 3, le nombre de téléchargements de fichiers a été multiplié par 6. Une communauté d'utilisateurs « open data » s'est constituée autour du forum de discussions sur [data.gouv.fr](http://data.gouv.fr).

La mise à disposition de l'API Sirene avec l'accès à des données complètes va permettre de faire face à ce changement d'échelle. Cette technologie utilise les langages de communication du web pour interroger à distance un serveur de l'Insee afin d'obtenir en retour tout ou partie du répertoire, par des consultations unitaire, multicritère ou phonétique. Une telle solution est plus efficace puisque l'utilisateur ne récupère que l'information dont il a besoin quand il en a besoin. Cette nouvelle offre va accroître les utilisations des données et contribuer à leur amélioration.

### Une opportunité pour les utilisateurs de création de services innovants

Les utilisateurs ne sont plus tenus de gérer leur base et d'intégrer les mises à jour. Ils récupéreront à la volée les données qui les intéressent et les intégreront à leurs propres informations. Ces derniers auront la possibilité de croiser la base avec d'autres sources, pour proposer **des services innovants notamment dans les domaines du marketing** (prospection, études de marché, gestion personnalisée de fichiers clients...) ou encore du **datajournalisme** avec l'utilisation de facettes ou de comptage rapide. L'API peut s'utiliser **pour la gestion des risques** d'inondation ou de calamités agricoles (impact budgétaire, orientation des aides publiques prioritaires...). Elle offre également une aide pour le développement de **stratégies locales de développement économique avec des applications cartographiques** de localisation des établissements, en vue par exemple d'implantation de cafés, restaurants, stations-services, salons de coiffure, équipements sportifs ou **encore une aide à la recherche d'emploi**.

## Une offre Sirene enrichie

**La base Sirene est le fournisseur des données d'identité des entreprises et des établissements.** Les informations sont accessibles au niveau des unités légales et des établissements. À ces niveaux, en plus des données courantes, l'API Sirene donne accès à certaines variables historisées (dénomination pour les personnes morales, le nom pour les personnes physiques, la catégorie juridique, l'activité principale, le caractère employeur...), informations enregistrées au répertoire inter-administratif Sirene depuis sa création en 1973 soit pour plus de **19 millions d'entreprises et 27 millions d'établissements**.

### **Base Sirene**

Elle constitue un jeu de données publiques socle, sur lequel s'appuient les autres jeux de données publiques ou privées. Il fait donc partie des **données de référence du service public** de la donnée, engageant l'État à maintenir un haut niveau de qualité de mise à disposition des données (disponibilité, informations associées, communication avec les utilisateurs).

**Le label « données de référence »** du service public de la donnée a été attribué à neuf jeux de données. Pour l'Insee, la base Sirene et le Code Officiel Géographique sont concernés.

**A savoir :** les données Sirene disponibles par API, sont accessibles via le catalogue des API de l'Insee : <https://api.insee.fr>, après y avoir créé un compte. On y trouve également une documentation sur l'ensemble des variables mises à disposition,

### **À propos de l'Insee**

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

<https://www.insee.fr>

insee.fr   

**Contact presse : bureau de presse de l'Insee**  
**[bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr) / 01.87.69.57.57**  
**Marie-Paule LLATI-SCHUHL - cheffe adjointe**